



La tablette d'avril 2025



DEFENSE ET MODELE SOCIAL : PAS L'UN SANS L'AUTRE !

Il faut se hisser à la hauteur des enjeux du moment. Dans ce monde où les crises se succèdent, où l'on constate une montée des dérives autoritaires, un recul des principes du droit international et un accroissement du risque militaire aux frontières de l'Europe, il est plus que jamais crucial pour la France de renforcer ses capacités de défense. Il est tout aussi vital de rester fidèle à nos valeurs fondamentales.

Pour l'UNSA, cette priorité ne peut en aucun cas se faire au détriment de notre modèle social. Il représente la pierre angulaire de notre démocratie. S'il y a un effort à fournir, ce n'est pas en écornant notre modèle social que cet effort sera largement accepté. C'est bien la défense de ce modèle social et des valeurs qui sont les nôtres qui nous unit et nous mobilise pleinement. Pour l'UNSA, renforcer notre Défense et protéger notre modèle social doivent aller de pair.



@UnsaDefense



PLAN EGALITE F-H 2025/2027 : L'UNSA-DEFENSE SIGNE L'ACCORD !

Le 12 mars, l'UNSA-Défense a signé l'accord concernant le plan relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et contre les violences à caractère sexuel et sexiste pour la période 2025/2027, soit trois ans. Les parties prenantes réaffirment leur volonté de promouvoir l'égalité femmes-hommes, en prenant appui sur le Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes (Toutes et tous égaux : 2023-2027), et en tenant compte des exigences opérationnelles propres au ministère des Armées ainsi que des spécificités de la communauté de Défense.



UNSADefense



RETRAITES : LE PREMIER MINISTRE HYPOTHEQUE LES CHANCES D'UN ACCORD !

L'UNSA a toujours soutenu l'idée de donner la parole aux partenaires sociaux pour trouver une solution pérenne afin de revenir sur la réforme des retraites, qui demeure la principale source de mécontentement social dans le pays. Pour l'UNSA, cette concertation devait se dérouler sans tabou, en abordant l'ensemble des sujets de manière transparente. Le Premier ministre met une nouvelle fois en péril la possibilité d'un accord entre les partenaires sociaux en affirmant qu'il n'y aurait pas de retour à un âge légal de départ à la retraite à 62 ans.

Pour l'UNSA, une telle posture entrave les chances de parvenir à une réforme véritablement partagée qui pourrait rassembler au lieu de diviser.



www.unsa-defense.org

